



Via

SOCOTEC BELGIUM ASBL

8360 Nr

Rapport d'inspection - Installation électrique domestique BT / TBT existante				
N° de rapport : 23/1/4/2007/02				
Concerne : ☐ contrôle dans le cadre d'une vente ☐ contrôle périodique				
Type d'habitation	****	***************************************	(*****	
Demandeur: Celt, Colored SAMN,	<u>C</u>			
Personne sur place : M. Buckecode EAN de l'installation :	Z		/	
Adresse de la visite Allemen de Co che Canchée, 75-4121 Neu				
Date de visite : O.S. M. Date d'émission : O.S. M. G. Références client : M.C.				
Référentiel réglementaire : RGIE art.   271 276 bis et dérogations 271 bis	□ 278			
Référentiel procédure SOCOTEC BELGIUM asbl : CHECK-LIST-INS-E-11				
Description de l'installation visitée :				
Tension d'utilisation : A Protection générale du branchement :				
Contrôles par examen visuel, tests et mesures :		The terrimoday.	r e	
Description	En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.	
Correspondances des schémas à l'installation			derog.	
Etat du matériel électrique installé	X	1		
Mesures de protection contre les contacts directs		V		
Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des dispositifs				
à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test				
Note : différentiel ☐ plombé ☐ non plombable ☐ à nouveau plombé		X		
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels		X		
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la		5.74		
continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils		X		
Matériel électrique fixe ou à poste fixe	X			
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle			X	
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations	X			
Résistance d'isolement générale par rapport à la terre :ΥΜΩ		X		
Résistance de dispersion de la prise de terre :Ω	X			
Identification des appareils de mesure : reprise dans le dossier équipement individue	de l'agent SO	COTEC BELGIUM	asbl.	
Manquements / Notes :				
View ANNEXE.				
7/10/2000		1559 N 58 8 300 8		
			200 PC PC PC PC	
21 334400				
AV 570A 55 A	0. 180 310312 9	F & A PORCING OF ST		
<u>Conclusion</u> :			RAP	
L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain cor le délai préscrit par la réglementation en vigueur.	ntrôle périodiqu	ie est à effectuer	dans, %	
Conclusion:  L'installation électrique est conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Le prochain contrôle périodique est à effectuer dans le délai prescrit par la réglementation en vigueur.  L'installation électrique n'est pas conforme aux prescriptions du R.G.I.E. Une visite complémentaire est à exécuter par le même organisme après mise en conformité d'au terme de 18 mois après signature de l'acte de vente.  Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le même organisme en vue de compléter le dossier.  Nom et visa de l'inspecteur:  Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,				
Les résultats du contrôle ne permettent pas d'émettre de conclusion. Un examen complémentaire est à exécuter par le				
mêrne organisme en vue de compléter le dossier.				
Nom et visa du demandeur pour réception : Nom et visa du demandeur pour réception : Pour SOCOTEC BELGIUM ASBL,				
CUFFARO certigreen.be	9		- V8	

1/2

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708



SOCOTEC BELGIUM ASBL

Rapport N: 0712 23/16 1205/02
<ul> <li>□ La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé.</li> <li>□ Absence de réseau général de terre. ☑Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz.</li> <li>□ Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre.</li> </ul>
Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants : SALON + CON SONE
Certains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants :
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants :
☐ Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).  Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.  Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :
☐ Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :
☐ Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :
Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants: en le Ver l'arles el la conte de la conte de l'arte d'arte de l'arte d'arte de l'arte d'arte de l'arte d'arte d'art
to the character of contracted and and and
Low de prises de comout non princes de la bronde
des effereils de closso To CUFFARO
SOCOTEC BELGIUM ASBL - TVA n° BE 0406.671.312 - ING IBAN BE37 3400 2981 6828 - BIC BBRUBEBB/BNP IBAN BE25 2400 3255 1382 - BIC GEBABEBB Rue Grand Vináve 61/63 - B-4101 Jemeppe-Sur-Meuse (Liège) Tél.: + 32(0) 4 234 17 00 - Fax: +32(0) 4 234 17 80 - inspection.belgium@socotec.com - www.socotec.be
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :  Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max.  Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981).  Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain.  Certaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants :  Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants :  La protection contre les coptacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants :  Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants :  Absence de place de d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :  Absence de place de la la la calibre de la

www.certigreen.be Tél. 0471/580.708